

Le projet 101 deviendra loi aujourd'hui

(D'après CP et UPD) — Le projet de loi 101 sur la langue deviendra vraisemblablement loi aujourd'hui alors que la charte linguistique du Québec sera adoptée en troisième et dernière lecture.

C'est le premier ministre René Lévesque lui-même qui prononcera le discours coincidant avec l'acceptation finale du texte de loi.

Hier, le rapport de la commission parlementaire qui a passé trois longues semaines à étudier le bill 101 clause par clause a finalement

été adopté par l'assemblée nationale.

Les tout derniers amendements du gouvernement ont été acceptés en même temps par 51 contre 32, le député de Rouyn-Noranda, Camil Samson, s'abstenant de se prononcer.

Le projet de loi compte maintenant quelque 232 articles, soit 13 clauses de plus qu'il n'en contenait lorsqu'il a été déposé à l'assemblée nationale le 12 juillet.

Beaucoup de ces amendements constituent seulement des ajustements techniques. Les changements majeurs sont cependant les suivants: les enfants anglophones souffrant de troubles d'apprentissage sont exemptés des dispositions de la loi;

les enfants anglophones provenant d'autres provinces peuvent fréquenter l'école anglaise au Québec si leurs gouvernements respectifs ont signé les accords de réciprocité;

les entreprises possédant un siège social au Québec pourront négocier l'application de leur programme de francisation avec l'Office de la langue française;

les hôpitaux anglophones pourront continuer de fonctionner intégralement en anglais.

L'éducation

Les dispositions du projet de loi se rapportant à la langue d'enseignement sont cependant demeurées inchangées dans leur ensemble.

L'enseignement en langue française est institué la règle générale par le bill 101. Les écoles anglaises demeureront accessibles aux enfants dont la mère ou le père ont fréquenté l'école anglaise au Québec.

Les écoliers dont un frère ou une sœur a été admis par le système scolaire anglophone auront également le droit de fréquenter l'école anglaise.

Les enfants dont les parents ont reçu une instruction en langue anglaise auront aussi le droit de fréquenter l'école de leur choix.

Les anglophones séjournant au Québec pour une durée de trois ans ou moins pourront également envoyer leurs enfants dans une école anglaise. S'ils demeurent plus longtemps au Québec, leurs enfants devront cependant être envoyés à l'école française.

Deux catégories spéciales de personnes pourront également envoyer leurs enfants aux écoles anglaises, même si leur séjour dépasse trois ans. Il s'agit des diplomates étrangers, à condition qu'ils ne détiennent pas le statut de résident permanent du Canada, et des militaires affectés à une base au Québec.

Le bilan législatif est satisfaisant (Lévesque)

par Norman DELISLE

(PC) — Exactement 36 nouvelles lois auront été adoptées par l'Assemblée nationale lorsque prendra fin, vraisemblablement cette semaine, la première partie de la session parlementaire.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a qualifié de "satisfaisant" le bilan législatif du gouvernement jusqu'à maintenant.

Lors de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Lévesque a indiqué que les objectifs que le gouvernement s'était fixés pour la première année de pouvoir étaient en voie d'être atteints.

Le premier ministre a remis aux journalistes la liste des projets de loi adoptés, ou qui le seront d'ici les prochaines heures.

On compte 36 lois publiques, dont 32 ont déjà été sanctionnées, et quatre qui le seront au cours des prochains jours: la loi 101 sur la langue, la loi 2 régissant le financement démocratique des partis politiques, la loi 43 régissant les petits abattoirs et la loi 49 créant la Régie de l'assurance-automobile.

Un 37e projet de loi, numéroté 45 et appelé "la loi anti-scab", aura franchi l'étape de la deuxième lecture à l'ajournement sessionnel.

Lévesque

Dans ses commentaires, M. Lévesque a noté que l'attention avait été polarisée par la question linguistique.

Mais il ne faut pas oublier que le gouvernement a légiféré dans plusieurs autres secteurs majeurs importants, selon le premier ministre.

Il y a d'abord la loi no 2, qui abolit les caisses électoralistes occultes.

"Il s'agissait du tout premier engagement formel que le Parti québécois avait pris avant son élection", a soutenu M. Lévesque.

Ce projet de loi, qui a reçu l'appui unanime de la Chambre en deuxième lecture, est actuellement étudié article par article par une commission parlementaire.

Il y a également eu deux mesures législatives qui ont favorisé les personnes âgées.

Par la première, la loi 37, le gouvernement institue la gratuité des médicaments pour tous les Québécois âgés de 65 ans et plus à partir du premier octobre.

"Quelque 175.000 personnes sont touchées, dont une grande partie n'avaient pas les moyens de se payer les médicaments nécessaires à leur état", a dit le premier ministre.

Il y a également la loi 42, qui autorise les personnes de 65 ans et plus à toucher des rémunérations pour des travaux sans que leur pension payée par la Régie des rentes du Québec ne soit diminuée d'un montant équivalent.

Le gouvernement a également adopté des lois de nature économique qui auront des répercussions importantes, croit le premier ministre.

On note la loi 48, qui établit des stimulants fiscaux pour le développement industriel de la petite et moyenne entreprise.

La loi crée notamment des fonds de relance industrielle dans les régions. De même, la loi 43, qui sera adoptée avant l'ajournement, règlera un problème controversé depuis deux ans, celui des petits abattoirs.

Enfin, plusieurs autres lois toucheront des secteurs-clés de la vie québécoise, notamment la loi 5 qui permettra aux accidentés du travail de consulter leur rapport médical, et la loi 8 qui facilitera le financement de 24 municipalités dont la population varie de 10.000 à 15.000 habitants.

Rythme

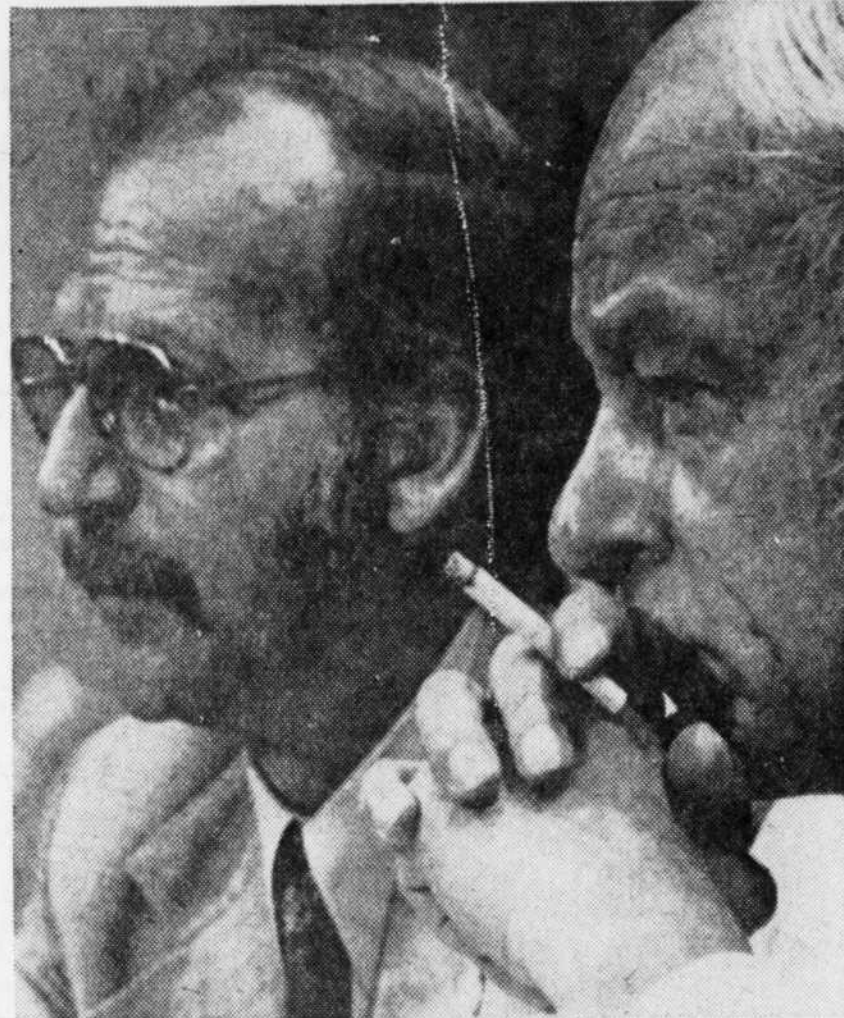
"Bref, on n'a pas bouleversé le Parlement, mais on a l'impression que l'Assemblée nationale a retrouvé un rythme normal de croisière", a dit le premier ministre.

M. Lévesque a souligné "l'attitude d'ouverture" qui a été la marque, selon lui, de l'équipe ministérielle depuis son élection.

Pendant l'intersession, qui durera tout le mois de septembre, les ministres en profiteront pour effectuer une tournée du Québec afin de tâter le pouls de la population.

Les députés péquistes de leur côté seront invités à passer une semaine complète à "travailler" leur comté respectif.

A la reprise des travaux parlementaires, à la mi-octobre, le gouvernement axera ses travaux sur la loi de l'assurance-automobile, et sur une quinzaine d'autres projets de loi déjà inscrits à l'agenda parlementaire.



Le leader parlementaire de l'opposition, M. Robert Burns, et le premier ministre

L'anglais dès la première année à la CECEM

MONTREAL (PC) — Tous les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECEM), à l'exception d'un seul, ont voté en faveur d'un projet-pilote destiné à offrir l'enseignement de l'anglais "de l'automne" aux élèves de première année, dans "une dizaine d'écoles" et cela "à tous ceux qui veulent s'y inscrire."

C'est le commissaire Donat Taddeo, un chaud partisan de l'enseignement bilingue, qui a présenté cette proposition

annoncée lors de la réunion du conseil des commissaires, la semaine dernière.

Le président de la CECEM, le Dr Luc Larivière, était absent au moment de la présentation et du débat de la proposition Taddeo. C'est la

vice-présidente, Mme Colette Biche, employée de la Régie de la langue française, qui a voté contre la résolution. Depuis 1969 c'est la première fois que la CECEM consent à se prononcer sur cette épineuse question.

S'inspirant du plan de l'en-

seignement des langues secondes soumis en 1974 par l'ancien ministre de l'Éducation François Cloutier, le commissaire Taddeo a proposé que l'enseignement de l'anglais langue seconde soit dispensé à raison de "120 minutes par semaine" au primaire, remplaçant ainsi la

période d'environ 180 minutes allouée à la récupération scolaire ou à l'enseignement plus approfondi d'autres matières.

La SSJB contre S'opposant avec véhémence à l'adoption sans "étude pédagogique approfondie" de cette résolution, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Jean-Paul Champagne, qui était présent à la réunion, a qualifié de néfaste cette prise de position inappropriée alors que l'Assemblée nationale s'apprête à adopter la loi 101 faisant du français la langue officielle.

"On commence un projet-pilote et ensuite on s'aper-

çoit que d'autres écoles sont réclamées et ce sans qu'aucune information n'ait été donnée à la population sur cette question vitale," a lancé M. Champagne.

"On fait seulement de la politique sur ce sujet "plutôt que d'offrir des opinions éclairées de la part de pédagogues et d'experts en matière d'enseignement d'une langue seconde, d'ajouter M. Champagne.

La SSJB soutient que les enfants québécois soumis trop tôt à l'enseignement de l'anglais risquent d'être ralentis dans leur apprentissage de la langue française, sur lequel on a émis tant de reproches depuis quelques années, et de ne pas savoir mieux l'anglais pour autant.

M. Champagne a cité une étude britannique selon laquelle il vaut mieux commencer l'enseignement d'une langue seconde après le cours primaire. Le président de la SSJB-Montréal rappelle qu'en Ontario "la loi actuelle sur l'éducation stipule à l'article 252, paragraphe cinq, que l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises de cette province ne doit commencer qu'en cinquième année du niveau élémentaire."

"On assimile plus vite ici," dit-il.

Les élections fédérales: des péquistes appuieraient des candidats indépendants

SEPT-ÎLES — D'influents militants péquistes de Sept-Îles, Hauterive et Baie-Comeau, souhaitent que la machine électorale du Parti québécois s'engage dans la lutte lors des prochaines élections fédérales en soutenant, par exemple, des candidats indépendants.

L'exécutif du PQ dans Duplessis a même adopté une résolution en ce sens plus tôt cette semaine et l'agent de presse, M. Claude Michaud, a révélé que le conseil national du parti, qui doit se réunir à Sherbrooke les 24 et 25 septembre, sera appelé

par la Côte-Nord à se prononcer sur cette question.

Entre-temps, des militants de la région sondent déjà les cœurs d'éventuels candidats indépendants pour les circonscriptions de Manicouagan et de Charlevoix, actuellement représentés par les libéraux Gustave Blouin et Charles Lapointe.

Des premiers contacts ont été établis en fin de semaine à Baie-Comeau et Hauterive, et ce sujet alimentait les discussions entre les séances de travail du conseil régional du PQ de la Côte-Nord qui se réunissait à Hauterive, dimanche, en présence du député de Saguenay, le ministre Lucien Lessard, et du député de Duplessis, M. Denis Perron.

De multiples raisons incitent les dirigeants du PQ dans Duplessis à se lancer dans la bataille au prochain scrutin fédéral.

Selon eux, le PQ doit se préparer au référendum et devra, tôt ou tard, croiser le fer avec les partis fédéraux; ils estiment que ce sera une occasion pour faire valoir le point de vue du PQ "sur le dos duquel se fera sans doute cette élection"; ils jugent

nécessaire de constituer une forme d'adversaires sérieux aux libéraux fédéraux du Québec; ils veulent permettre à des députés indépendants de défendre les intérêts des Québécois à Ottawa; "tant et aussi longtemps que nous paierons des taxes à Ottawa"; et ils désirent se familiariser avec les questions qui relèvent actuellement du fédéral.

La résolution du PQ de Duplessis parviendra au conseil national et les représentants de la Côte-Nord, qui espèrent obtenir l'appui d'autres régions, s'attendent à une prise de position du

parti lors des assises de Sherbrooke.

Ce projet rappelle l'idée défendue sans trop de succès il y a quelques années par Me Guy Bertrand, soit de former "un bloc québécois" à Ottawa. Les dirigeants du PQ dans Duplessis croient que la situation a passablement évolué et qu'il faut profiter le plus possible de la tribune qu'offrira la prochaine élection fédérale.

Le PQ compte plus de 5.000 membres dans Duplessis et 2.500 dans Saguenay.

Un Canadien sur trois veut des élections

Lorsqu'on a demandé au public récemment si les conditions politiques justifient la dissolution du Parlement et le déclenchement d'élections fédérales avant la fin de l'année, 35 pour cent des électeurs ont répondu dans l'affirmative, mais 50 pour cent ont dit qu'ils ne croient pas que la conjoncture s'y prêtait et 15 pour cent étaient indécis.

Chez les francophones, les résultats sont inversés: 50 pour cent ont dit que la situation justifiait la tenue des élections et 36 pour cent étaient d'opinion contraire. Parmi ceux qui appuieraient le Parti libéral, 62 pour cent estiment que les élections ne sont pas nécessaires; les con-

servateurs de cette opinion sont moins nombreux (45 pour cent) de même que les néo-démocrates (46 pour cent) ou ceux qui n'ont pas encore fixé leur allégeance (43 pour cent).

Le niveau d'instruction exerce une influence importante sur l'opinion à ce sujet. Chez les universitaires, 70 pour cent ne voient pas la nécessité de tenir des élections, comparativement à 47 pour cent chez ceux qui ont une formation secondaire et 42 pour cent qui ont une instruction primaire.

Ce sondage a contacté 1.039 adultes, de 18 ans et plus,

durant la première semaine d'août.

La question était la suivante: "A votre avis, la conjon-

cture au Canada justifie-t-elle la dissolution du Parlement et la tenue d'élections générales avant la fin de l'année, oui ou non?"

TABLEAU

	Oui	Non	Indécis
National	35	50	15
Selon le parti			
Libéraux	28	62	11
P-conservateurs	43	45	12
NPD	39	46	14
Indécis, refus de répondre	37	43	20
Selon l'instruction			
élémentaire	35	42	22
secondaire	37	47	15
universitaire	23	70	7
Selon la langue			
anglais	30	56	14
français	50	36	15
autres	27	52	21

PENSION DEMANDEE
 Avocat et journaliste de l'Ontario serait intéressé à demeurer dans une famille française. Il demeurerait lors de ses séjours au Québec.
 Écrire au
Dépt 8923, Le Soleil
 Québec G1K 7J6

PRESIDENT D'HONNEUR
 Monsieur Andrew S. Fleming, président de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec, et Madame Fleming ont accepté la présidence d'honneur du Dîner-Bal annuel organisé par les Amis de la Croix-Rouge.
 Cet événement mondain aura lieu cette année le vendredi 14 octobre en la salle de bal du Château Frontenac. (ANN.)

HAUTE FOURRURE POUR LA FEMME RAFFINÉE
 JEANNE HARDY
 MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
 461 est, rue Saint-Joseph
 529-5756

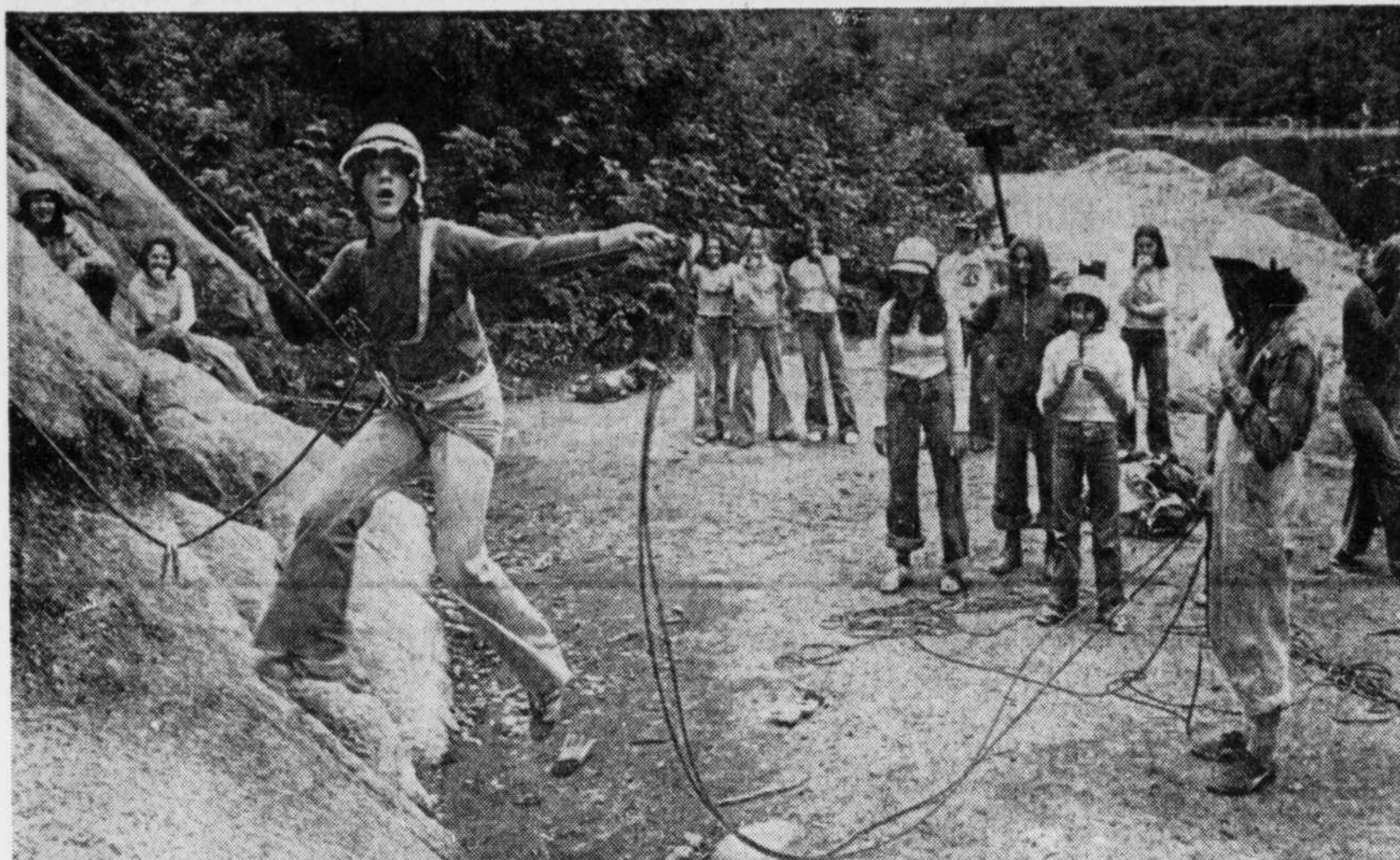
TELEPHONEZ DE VOTRE AUTO
 Sans frais grâce aux réseaux accessibles aux radiomoteurs. Expérimentation, franchise, service public, langues étrangères, etc.
 Nous dispensons le cours complet requis en classe et par correspondance depuis plusieurs années. Magasin complet d'équipement - Démontstration gratuite.
LES SERVICES V.E. INC.
 4264, St-Félix, Cap-Rouge, Qué.
 Tél.: 658-7388
 Permis provincial # 669567

POURQUOI ROBERT LAFORGE est-il le LUNETIER numéro un ?
SERVICE — QUALITE SATISFACTION

CAISSIERE demandée
 pour notre magasin de Ste-Foy
A TEMPS PARTIEL POUR TRAVAILLER 25 HEURES PAR SEMAINE
 Devra être disponible n'importe lequel jour de la semaine.
Demandez Mme Pérusse
CANADIAN TIRE
 1170, Route de l'Eglise, Ste-Foy

loisirs

par nicole beaulieu



Un groupe du Patro de Charlesbourg en visite dans la Vallée de la Jacques-Cartier.



Que d'efforts pour atteindre ce fichu ballon!

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21h.

Le Style Plein-Air Chic.



Voici les vêtements que vous voudrez porter dès l'automne venu. Conçus pour la campagne. Si pratiques. Si chics. L'idéal pour la ville. Chez H.R.!

Nouveaux classiques en pied-de-poule: blouson, pantalon à pinces, jupe à plis de marche. Polyester-laine. \$36-\$43. Veste velours côtelé: bourgogne, brun. \$55. Rez-de-chaussée. Manteau capuche amovible. Coudes suède. Polyester-laine. Ton neutre. \$145. Au deuxième étage. Miss Renfrew. Achats sur place!

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville • Place Ste Foy
2 hrs station. gratuit, Parc-Autos,
Place de l'Hôtel de Ville



mail stroch

votre choix

O'l'epi'ade

Dimanche à la Naturibase (Lac-Saint-Charles), O'l'epi'ade et grande épluchette de blé d'Inde, à compter de 12h30; courses loufoques, water-polo en tube, danses et feux de camp. Il faut apporter ses blés d'Inde. Inf.: 628-7241.

Epluchette

Epluchette de blé d'Inde et journée familiale, samedi, au parc Saint-Mathieu, à Sainte-Foy; de 9h à 15h30, baseball; à 17h, épluchette de blé d'Inde; à 20h30, feu de joie. Entrée libre. Inf.: 657-4350.

Randonnée pédestre

Excursion à la vallée de la Jacques-Cartier, samedi; départ à 9h des terrains de stationnement de l'aréna de Sainte-Foy. Information et réservation: 657-4058.

Fête champêtre

Au terrain de jeu de la paroisse Notre-Dame-de-Foy, dimanche, fête champêtre; à compter de midi, jeux et activités sportives pour toute la famille; épluchette de blé d'Inde à 17h30; danses et feu de joie en soirée.

Judo

Inscription aux cours de judo pour garçons et filles de cinq ans et plus, samedi, de 9h à 15h, à la Palestre du séminaire Saint-Augustin de Cap-Rouge. Inf.: 663-9220.

Hockey

Inscription pour le hockey à l'intention des jeunes de Charlesbourg nés entre 1961 et 1971, dans tous les chalets de loisirs du Grand Charlesbourg, samedi, entre 10h et 16h; mardi le 6 septembre, de 18h30 à 21h. Inf.: 628-7241.

Loisirs Vanier

Inscription aux activités automne-hiver du Service des loisirs de Vanier, à partir de lundi au secrétariat des loisirs, 380 Beaucage.

Loisirs Sainte-Foy

Inscription aux activités du Service des loisirs de Sainte-Foy pour la saison automne-hiver, au Pavillon Le Normand, 1088, Route de l'église, samedi de 10h à 16h; lundi, de 19h à 21h; mardi, de 19h à 21h.

Course en canots

Départ à 14h, dimanche, de la course en canots qui s'effectuera à la Marina Saint-Roch, sur une distance de 15 milles sur la Saint-Charles.

Horticulture

La Société d'horticulture de Québec organise une visite du Jardin pédagogique Van-den-Hem, à l'université Laval, coin du Vallon et Chemin Gomin, samedi à 13h30.

Photographie

Réunion du Club de photographie Sainte-Thérèse, dimanche à 19h30, à l'hôtel de ville de Sainte-Thérèse de Beauport; à l'ordre du jour: élection du comité exécutif.

OZimut

La boîte à chansons l'Echouerie, 60 rue du Parc à Courville présente dimanche, OZimut.

mail stroch

loisirs par nicole beaulieu

Un esprit de famille

"Milieu de vie, porte ouverte sur la communauté..." Impossible de mettre les pieds dans l'un des cinq Patros de la région sans que l'expression ne surgisse, tel un puissant leitmotiv.

Cet été, plus de 3.000 jeunes ont passé leurs vacances dans ces centres communautaires qui cherchent à leur offrir "dans un esprit de famille", des activités comparables à celles dispensées par les services municipaux de loisirs. Mais, précise-t-on, l'activité ne constitue pas la fin...

"Ici, le jeune s'inscrit d'abord à un groupe", déclare Michel Lavoie, directeur général du Patro St-Vincent-de-Paul et responsable du camp de jour à Notre-Dame-des-Bois dans les Laurentides qui accueille quotidiennement près de 500 enfants. Fondé en 1861, le Patro de la côte d'Abraham est le plus vieux de tous, celui dont est issue toute l'oeuvre des patronages au Québec.

Débonnaire, le frère Lavoie ajoute: "On essaie de faire en sorte que le Patro serve à toute la population qui nous entoure". Les jeunes y viennent "chercher une formation humaine et chrétienne" mais les adultes aussi le fréquentent, pour une réunion, une partie de volley-ball ou un brin de cassettes; parfois, une équipe se déplacera pour faire le ménage chez une personne âgée: le corollaire du jeu, c'est l'entraide.

Bien avant que le loisir ne soit un thème à la mode, les Patros s'y étaient voués en véritable pionniers surtout préoccupés par l'idée de venir en aide à la jeunesse des milieux ouvriers. Depuis, le portrait social a beaucoup évolué au Québec: la remise en question des valeurs religieuses et l'expansion considérable de l'organisation du loisir ont, entre autres facteurs, forcé ces organismes à rajuster leur tir.

"Il fut un temps, raconte un

vétéran, le frère Lucien Paquet du Patro de Charlesbourg, où l'on devait rassembler tous les enfants pour la messe quotidienne; c'était peut-être le moment le plus fatigant de la journée."

Aujourd'hui, la pastorale occupe toujours une place de choix dans la programmation, mais elle a pris un autre visage: "C'est comme l'air que l'on respire, ajoute M. Paquet; ce qui m'a surpris le plus en arrivant ici, c'est que les jeunes se tirent en l'air pour aller aux rencontres de pastorale."

Du passé, les Patros ont conservé le grand rassemblement quotidien au cours duquel les jeunes se retrouvent à l'arrivée pour une brève séance d'animation. A la sortie d'une de ces réunions matinales fort bruyantes, le directeur des loisirs au Patro Roc-Amadour nous a expliqué: "Il est important que les jeunes sentent qu'ils appartiennent à un groupe; qu'il y a quelque chose d'eux". On crie, on chante, on se défoule. S'il y a un temps pour crier, c'est qu'il y en a un autre pour le silence.

Comme les mentalités — la discipline s'est assouplie et les filles admises parmi les garçons — les programmes ont subi de profondes modifications. On met délibérément la pédale douce sur les programmes de compétition pour mettre l'accent sur le socio-culturel et le plein air. Cet été, chaque Patro disposait de son petit coin de verdure en dehors de la ville où l'on pouvait camper et s'adonner à de multiples activités en pleine nature.

Le casse-tête des Patros

Le désir manifeste de tous ces organismes d'améliorer la qualité de leur intervention dans le milieu se heurte inévitablement aux obstacles énormes que posent le financement, "le casse-tête" de tous les Patros".

"On est toujours à recommencer, toujours à recruter du personnel d'animation parce que nos budgets ne nous permettent pas de soutenir la compétition", de commenter le directeur général du Patro de Lévis, Fernand Lacombe, qui se désole de devoir tailler à grands coups dans les programmes, pour joindre les deux bouts; à l'automne, il devra couper l'animation aux 17 ans et plus, un secteur qui commençait tout juste à bien fonctionner.

Le Père Lacombe a son franc parler: les villes ont bien peu de reconnaissance pour les services que leur rendent les Patros; elles devraient, soutient-il, s'impliquer de façon directe dans le financement de certaines de leurs activités (le loisir d'été, par exemple). Déjà, des ententes existent entre le Service des loisirs et certains Patros, visant une meilleure utilisation des ressources. Dans le quartier Saint-Sauveur, le Patro Laval a la responsabilité des loisirs d'été pour deux paroisses; ce qui lui garantit un apport financier de l'ordre de \$21.000 (le quart de son budget) de la ville. Roc-Amadour, de son côté, travaille à l'élaboration d'un protocole d'entente avec Québec. La ville de Charlesbourg assume certains frais d'entretien et accorde une subvention d'environ \$15.000 au Patro. A Lévis, on négocie afin d'obtenir que les moniteurs du Patro soient traités sur le même pied que ceux de la ville...

Cependant, les subventions du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et l'aide discrète des municipalités sont loin de suffire aux besoins des Patros qui doivent rivaliser d'imagination et de courage pour assurer leur pitance.

Pour renflouer ses goussets, on recourt aux bienfaiteurs, Chevaliers de Colomb, hommes d'affaires, anciens membres, et bien sur, au grand public. Pour toucher la générosité populaire, toutes les initiati-

ves ont été tentées avec plus ou moins de succès: cyclothon, berce-ton, marchathon, épiluchette de blé d'Inde, bingo, vente de coeurs et de lapins en chocolat, festival de la salade, tournoi de hockey, etc...

Quêteur de grands chemins — Il est allé jusqu'à Las Vegas — Le Père Raymond Bernier dira du Patro Roc-Amadour dont il est le fondateur que c'est là "un miracle de finance"; la formule pourrait à des degrés divers, s'appliquer à tous les Patros. "En tout cas, prétend cet organisateur infatigable, voilà un étonnant phénomène populaire."

En plus de les financer, la population fournit aux Patros, par le biais du bénévolat, la très grande majorité de leurs travailleurs. Faut-il s'étonner de trouver parmi eux un grand nombre d'anciens? "Il y a là une formule qui nous attire", de prétendre le directeur de l'animation au Patro Laval, le frère Claude Bureau, que nous avons rencontré au lendemain d'une épiluchette de blé d'Inde.

Adeptes des Patros depuis l'âge de 6 ans, le frère Bureau croit lui aussi que ces centres ont un rôle important à jouer dans le contexte actuel. "Ils sont peut-être plus utiles aujourd'hui qu'hier où les familles étaient plus unies, les écoles plus humaines", dit-il.

S'ils ont changé au point qu'un travailleur de la première heure risquerait de s'y perdre, les Patros sont restés essentiellement fidèles aux préoccupations de leurs fondateurs: veiller sur la jeunesse. Conscients des besoins nouveaux, certains s'orientent vers les services d'entraide; c'est le cas de Roc-Amadour qui a su intégrer les handicapés et a mis sur pied tout un réseau d'aide aux personnes en difficulté.

"Je crois, dit le Père Bernier, que c'est dans cette direction qu'il faudra aller." Aujourd'hui encore, il y a toute cette jeunesse qui se cherche, ces familles en déséquilibre et ces êtres seuls... Et si peu de portes ouvertes!



Le Soleil, André Boucher



Le Soleil, André Boucher

Les Patros

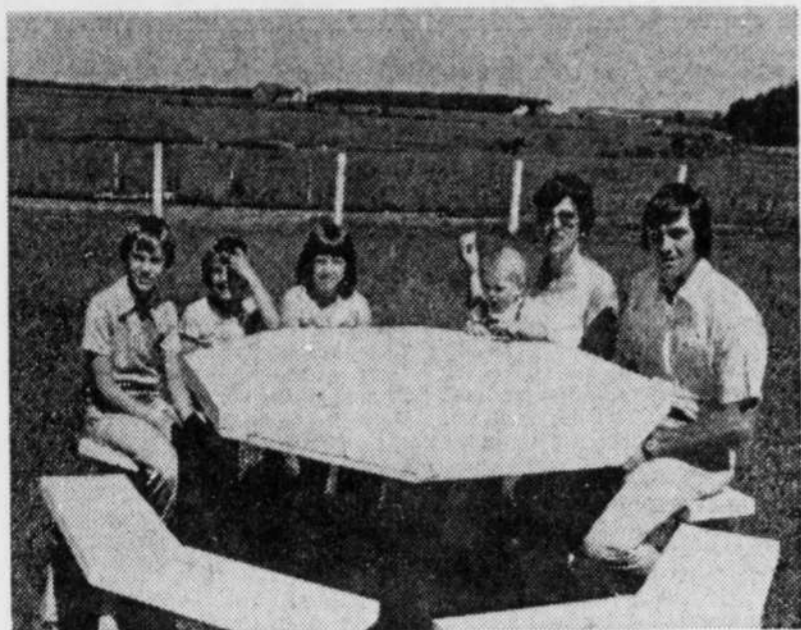


Au Patro Laval, une épiluchette de blé d'Inde pour clôturer la saison estivale et se faire des fonds...

Le Soleil, Raymond Lavoie

l'est du québec le québec régional le québec métropolitain
dans nos régions

En bref



La famille Landry, de Plessisville

Concours "Etablissement agricole 1977"

Le concours annuel "Etablissement agricole 1977" a été remporté par Réal et Claudette Landry, du rang Bellevue, à Plessisville, dans le comté de Mégantic. En annonçant la nouvelle, un porte-parole du ministère de l'Agriculture du Québec a mentionné "la ferme que Réal et Claudette Landry viennent d'acquies appartiennent au père de Réal. Ce coin de terre, la famille Landry la possède depuis cinq générations." Réal et Claudette Landry sont mariés depuis dix ans et ont une famille de quatre enfants. Un cinquième naîtra en novembre prochain. Ce n'est qu'en achetant la ferme paternelle, que Réal et Claudette Landry décidèrent de s'établir pour de bon en agriculture, d'où leur participation au concours organisé par le ministère de l'Agriculture du Québec. En se classant premiers au niveau provincial, les Landry ont droit à un stage de trois semaines en France. Ils se sont vus attribués une médaille d'or et un prix de \$200. N'étant âgé que de 33 ans, Réal Landry est le troisième d'une famille de onze enfants. Il a acquis une formation agricole à l'école d'agriculture de Sainte-Croix de Lotbinière, suivi de cours de perfectionnement aux adultes et effectué un stage de cinq semaines à l'université Laval de Québec dans le but de devenir animateur agricole, tout en continuant de prendre son expérience professionnelle sur la ferme paternelle.

Les avions causent de la pollution

Décidément les avions soulèvent des problèmes à Saint-Jean-Christophe, où la municipalité vient d'intenter une poursuite en cour supérieure contre le Club d'avions miniatures. Il y a quelques semaines, c'était un cultivateur de l'endroit qui prenait des procédures judiciaires, alléguant que son troupeau était traumatisé par la présence de parachutistes. La nouvelle plainte déposée en cour supérieure par les procureurs de la corporation municipale fait suite à plusieurs requêtes de citoyens s'étant plaints du fait que la tranquillité est violée par le bruit des avions miniatures télécommandés. La municipalité de Saint-Jean-Christophe fait état d'une dérogation au règlement qu'elle avait accepté, l'automne dernier, dans le but de mettre un terme à ce problème et prohibant l'usage de ces petits avions sur le territoire municipal. Le problème ne s'est pas résorbé, soutiennent les édiles, en accusant précisément le club "d'opérer ou de laisser opérer des avions miniatures en violation du règlement municipal". La présence de ces petits engins bruyants a particulièrement été remarquée dans les environs de la route Terrebonne longeant la rivière Etchemin.

Vers une solution à la taxe de secteur

Une nouvelle étude sur le difficile problème des taxes des secteurs à Lévis a été présentée aux autorités municipales, cette semaine, et sera expliquée en détail aux citoyens, mercredi soir prochain, le 31 août. Le rapport est gardé secret pour l'instant, quoique certains commentaires des administrateurs municipaux laissent entrevoir peu de nouveauté par rapport à la réforme qui avait été proposée, l'hiver dernier, pour limiter le taux de la taxe spéciale à \$3.50 du pied linéaire de terrain dans les nouveaux secteurs. Le projet avait cependant été rejeté par une majorité de contribuables lors d'un référendum tenu à la mi-mai. Le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, a révélé que l'auteur de l'étude, l'ingénieur Robert Carrier, se rendra expliquer lui-même son rapport à l'assemblée publique, la semaine prochaine. M. Chagnon a aussi mentionné qu'il est urgent de trouver une solution au problème d'une taxe de secteur devenue décourageante à Lévis. Dans certaines rues nouvellement aménagées, le taux de cette taxe spéciale, établie pour défrayer l'infrastructure, atteint jusqu'à \$6.50 du pied linéaire, annuellement.

Le plan conjoint retarde et l'acériculteur est inquiet

SAINT-JOSEPH — De plus en plus, les acériculteurs et les dirigeants de l'Office des producteurs de sucre et de sirop d'érable de Québec-Sud perdent la foi en des résultats du comité consultatif sur qui repose depuis près de trois ans, la responsabilité pour la mise en marché des produits de l'érable du Québec.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. Roland Carbonneau, secrétaire de l'Office des producteurs de sucre et de sirop d'érable de Québec-Sud, a été jusqu'à dire "qu'il

espérait des développements dès cet automne, pour qu'un tel plan conjoint soit en vigueur pour la prochaine récolte".

"Il est temps, dit-il, que le comité consultatif provincial fasse connaître sa décision, car autrement ce sera de nouveau les producteurs qui en paieront la note."

En vue de prévenir qu'une telle impasse ne débouche pas, il a été convenu par les dirigeants de l'Office des producteurs de sucre et de sirop

d'érable de Québec-Sud, de mettre leurs énergies au travail à l'intérieur d'un programme global d'aménagement et de développement de l'agriculture en favorisant les initiatives partant de la région.

Aussi, le syndicat devra voir à se procurer un nombre d'au moins 1,000 barils pour suffire aux besoins des producteurs pour la récolte de sirop d'érable de 1978, car la dernière

récolte régie par le plan conjoint de Québec-Sud a été toute vendue. Cette récolte a été d'au-delà de 1,000,000 livres de sirop en barils.

Les prix nets minima payés aux producteurs pour cette dernière récolte ont été les plus élevés encore jamais obtenus et l'on escompte obtenir un prix meilleur pour l'an prochain, vu le changement de classification.

A Gros-Cacouna les travaux débiteront en octobre prochain

LA POCATIERE — L'inauguration des travaux d'aménagement portuaire de \$12.5 millions pour cargo général, à Gros-Cacouna, sera faite au début d'octobre par les ministres des Transports, M. Otto Land, et des Communications, Mme Jeanne Sauvé.

C'est ce qu'a précisé hier le commissaire industriel de la région de Rivière-du-Loup, M. André Joncas, en remarquant que le budget de ces travaux a été autorisé ces jours derniers par le Conseil du Trésor.

M. Joncas a par ailleurs affirmé que les négociations, en vue de l'implantation d'un port majeur de transbordement de \$250 millions, se poursuivent toujours de façon positive entre le ministère fédéral des Transports et la compagnie Havre Champlain Inc., filiale des entreprises maritimes Misner, d'Ontario.

Au sujet des travaux de \$12.5 millions, il a souligné qu'il s'agit là d'installations qui pourront s'intégrer au grand projet du port de transbordement.

Ces travaux comporteront l'élargissement de l'entrée de la rade actuelle, du dragage intérieur, la construction de colonnes de béton (dauphins) pour l'approche des navires, la mise en place de l'équipement technique de navigation, l'aménagement d'un quai de 700 pieds, la construction d'un entrepôt de 250 pieds par 100 pour le papier journal, ainsi que le remplissage du bassin sud jusqu'à la terre ferme, pour des terrains industriels et d'entreposage.

D'ici à l'hiver, des travaux de \$600,000 seront exécutés et on prévoit des opérations portuaires de 390,000 tonnes pour octobre 1979.

L'Hydro prolonge une ligne

SEPT-ILES — Les villages de Baie Johan Beetz et de Natashquan, sur la Basse Côte-Nord, seront reliés au réseau provincial de l'Hydro-Québec à partir du 1er octobre 1980.

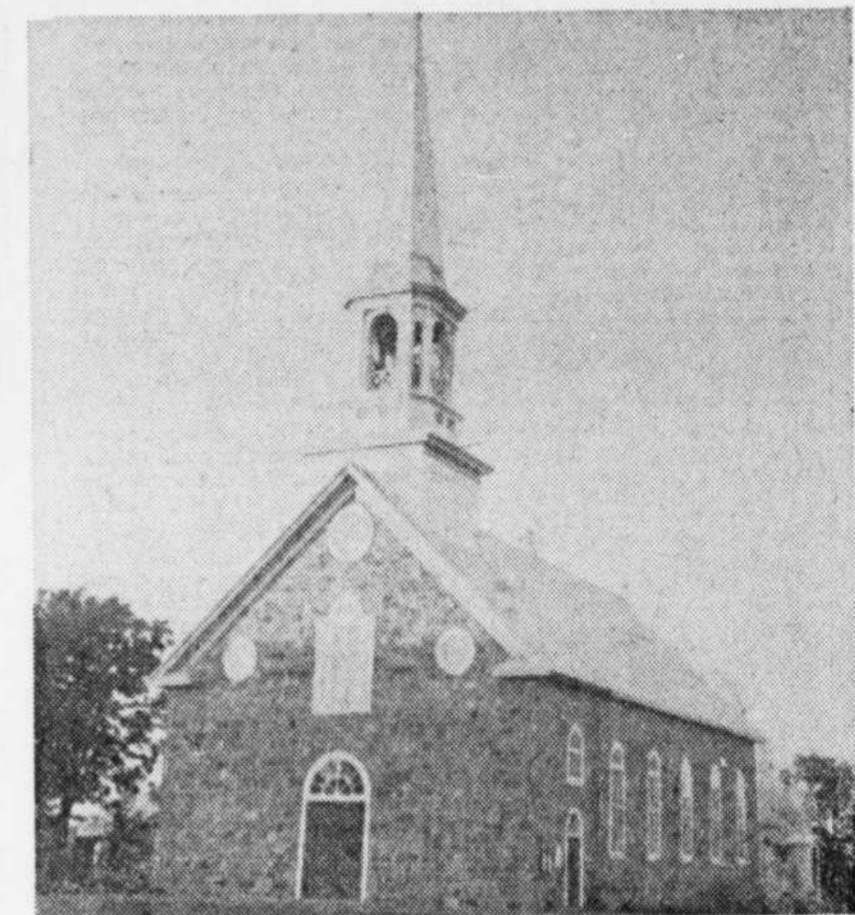
Afin de raccorder ces endroits isolés au reste du réseau, l'Hydro-Québec prolongera sur 130 km (environ 80 milles) la ligne de 161,000 volts qui s'arrête actuellement à Havre-St-Pierre.

En plus du prolongement de cette ligne de transmission, l'Hydro ajoutera du nouvel équipement au poste ouvert l'an dernier à Havre-St-Pierre et, construira des postes dans les deux villages.

L'ensemble de l'investissement s'élèvera à quelque \$13 millions, dont \$11,260,000 iront pour la ligne de transmission.

Jusqu'en octobre 1980, les quelque 51 abonnés de Baie Johan Beetz et les 367 abonnés de Natashquan continueront de "s'éclairer" grâce à des moteurs diesel ou des génératrices au pétrole.

Cette récente décision de l'Hydro a été prise pour épargner de l'argent puisque, selon une étude, l'Hydro aurait dépensé dix millions de gallons d'huile diesel entre 1980 et 1990 pour alimenter les "delco" de ces villages.



L'église de Saint-Aubert de L'Islet

Sacristie transformée en salon funéraire

SAINT-AUBERT DE L'ISLET — La sacristie de l'église de Saint-Aubert de L'Islet, construite en 1856, était spacieuse et peu utilisée. Par ailleurs, la paroisse manquait d'un salon funéraire convenable. La Garde paroissiale a fait au nouveau curé, l'abbé Martin Lamarre, la suggestion de convertir la sacristie en un salon funéraire communautaire et pendant cinq mois, toute la paroisse a été mise à la corvée. Tous les corps de métier y sont allés d'une participation. Sauf en électricité, tout le travail s'est fait bénévolement. Les dépenses ont ainsi été réduites à l'achat des matériaux: \$14,700. Administré par la Fabrique, le salon funé-

raire comporte une salle d'accueil et une rotonde pour l'exposition des morts et a été pourvu d'anciens fauteuils et de bancs d'église rembourrés et renoués. Les murs sont parés de superbes tentures et d'une série de tableaux peints par un paroissien, M. Maurice De Courval. On a donné aux lieux un cachet humain et propice au recueillement. A cette fin, un fumoir a été aménagé au sous-sol, avec cuisinette pour le café. Saint-Aubert dispose ainsi d'une vaste salle de réception. Sans but lucratif, l'opération du salon funéraire se fait par voie des entrepreneurs, à raison d'une location à forfait de \$100.

Fiez-vous à l'expérience et à la compétence!

ALSCO fabrique, vend et installe depuis 25 ans toute la gamme des produits d'aluminium. C'est la meilleure des garanties.

- Portes, fenêtres, auvents, porte-patios, revêtement de maison, de corniches et de bordures, gouttières, clôtures et remises pour jardins.
- Produits et installation garantis.
- Service après-vente impeccable.
- Représentants très qualifiés.
- Estimé gratuit à domicile ou au magasin.

ALSCO INC. (1974)
 2070, rue Branly, Ste-Foy, 681-0089
 Vous simplifie l'existence.

MODERN PLYWOOD
 1255, av. Courcellette, Val Béclair
 Ouvert jeudi et vendredi soir, samedi.
842-1911

POELE FRANKLIN 100% fonte, incluant porte-bûches, pare-étincelles et clé. Réduit. \$145	BOIS A CLÔTURE 4" x 4" .40 pl. ll. 1" x 6" .12 pl. ll. 1" x 5" .09 pl. ll.	GOUTTIERES EMAILLÉES G.S.W. dalles blanches .36 pl. ll.
PREFINI 1re QUALITE Plus de 65 motifs Exemples: Coco \$3.70 Cèdre nouveau Lamina \$5.30 Lotus \$4.95	PANNEAU POUR EXTERIEUR "RANCHALLE" Couleurs: rouge ou vert. \$8.25 l.	"BOX STOVE" 25" 100% FONTE \$90
TUYAUX ABS "CSA" 3" Longueur de 12' .99	VENEER 1/4" \$6.20 3/8" \$7.25 1/2" \$9.75 3/4" \$11.25 1" \$13.75 1/2" sablé \$6.50 1/2" embouté \$11.00 1re qualité à plancher	CHOIX COMPLET D'OUTILS BLACK & DECKER Exemple: \$11.95
FOAM ISOLANT 1 pc. 1re qualité 4piis \$69 n.p.	INSULSHEATING \$98 n.p. PEINTURE LATEX \$3.95 pl.	TUYAUX CUIVRE 1/2" Rouleau 60 pl. \$24.95
BARDEAU D'ASPHALTE 210 LB \$15.75 la toise	RIPPE 1/4 x 8 \$4.90 ASPENITE 1/4 x 8 \$6.75 RIPPE 3/4 x 8 \$6.00	#1 FILS ELECTRIQUES En cuivre 14-2 Rouleau 250 pl. \$24 (10 le pied)

SERVICE RAPIDE Nous faisons la livraison à l'extérieur également
AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

la maison familiale KINSMEN 1977

TIRAGE LE 5 SEPTEMBRE

TIRAGE DE LA MAISON KINSMEN 1977. COMPRENANT

Un spacieux terrain dans le développement de Drouin & Parent Construction Inc. situé au nord du boulevard de la Capitale, à Beauport. Le déménagement et la mise en place de la maison sur sa fondation. Un aménagement complet pour la maison, comprenant les principaux appareils électroménagers, gracieusement de la Compagnie Générale Électrique.

(Tirage le 5 septembre 1977)

Attribution de 10 voyages d'une semaine à Puerto Rico pour deux personnes, comprenant le transport aller et retour de Montréal, les frais d'hébergement, les transferts, et le déjeuner continental, d'une valeur maximale de \$778 par voyage.

(Tirage à raison de 1 par soir du 26 août au 4 septembre inclus)

AUTRES TIRAGES

Attribution d'un téléviseur couleur, de modèle console, de 26 pouces, gracieusement de la Compagnie Générale Électrique.

(Tirage le 5 septembre 1977)

Tous ces tirages auront lieu sur les terrains d'Expo-Québec.

Les prix doivent être réclamés dans les 60 jours suivant la date du tirage.

unik PORTES & FENÊTRES
GE
CASTEL
 QUÉBEC MONDE L.TÉE AGENCE DE VOYAGES
MIRABELLE TOUR

LES OEUVRES DU CLUB KINSMEN DE QUÉBEC INC.
 En vente dans tous les livres-services Shell, bon nombre de tabagies et Caisse populaires.